

# OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

PARIS, LE 5 NOVEMBRE 2014

COMMUNIQUÉ DE L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

## NOMMER LE HONGROIS TIBOR NAVRACSICS À L'ÉDUCATION, À LA CULTURE ET À LA JEUNESSE, C'EST ENVOYER UN SIGNAL EXTRÊMEMENT INQUIÉTANT !

L'Observatoire de la liberté de création constate avec consternation que le Parlement européen a finalement approuvé par une majorité de près des deux tiers, en séance plénière du 22 octobre, la nomination de Tibor Navracsics au poste de commissaire à l'Éducation, à la Culture et à la Jeunesse, malgré l'avis contraire de la commission Culture et Éducation de ce même Parlement.

L'Observatoire de la liberté de création exprime ses plus vives inquiétudes quant à la liberté de création et d'expression, dans l'Union européenne. Celle-ci sera désormais de la responsabilité de Tibor Navracsics, ancien ministre hongrois de la Justice et de l'Administration, auteur de lois portant atteinte, dans son pays, à la liberté des juges, des médias, des ONG, de la Cour constitutionnelle. Le gouvernement auquel il appartenait n'est en effet pas connu pour son action en faveur de la diversité, auteur d'une nouvelle Constitution hongroise légitimement décriée par les institutions européennes seulement deux ans avant cette nomination, et semble plutôt avoir œuvré pour mettre au pas les institutions culturelles hongroises, en mettant à leur tête des populistes prônant la défense de la seule culture hongroise traditionnelle.

L'Observatoire de la liberté de création déplore que ce poste particulièrement symbolique, dont l'objet est le vivre ensemble, soit confié à un responsable politique dont le profil évoque jusqu'à présent tout le contraire de l'esprit d'ouverture au cœur du projet européen. La Hongrie avait certainement bien d'autres candidats mieux à même de mener une telle mission.

L'Observatoire de la liberté de création sera très vigilant sur les mesures, dispositions et directives qui seront proposées par le nouveau commissaire à l'Éducation, à la Culture et à la Jeunesse.

Ligue  
des droits de  
l'Homme



CIPAC  
fédération  
des professionnels  
de l'art contemporain

F3aap  
Fédération des réseaux  
et associations  
d'artistes plasticiens



Fédération des Salons de l'Art et de la Jeunesse



SNAP CGT

la ligue de  
l'enseignement  
un autre projet, un autre professeur



SFA  
SYNDICAT  
FRANÇAIS  
DES ARTISTES  
INTERPRÈTES

| la | S | R | F |  
société des  
réalisateurs  
de films

SYNDICAT FRANÇAIS  
DE LA CRITIQUE  
DE CINÉMA

“SYNDEAC,

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
communication@ldh-france.org